



Les avantages de la société numérique



© Shutterstock

Introduction

La révolution numérique en cours a un impact significatif sur pratiquement tous les aspects de notre vie. Elle est en train de modifier la manière dont nous exerçons nos activités économiques ainsi que nos façons de travailler et de vivre. La révolution numérique est omniprésente et peut être bénéfique pour toutes les entreprises et tous les secteurs de l'économie. Ce qui importe, c'est avant tout la rapidité avec laquelle nous réagissons et nous adaptons à un monde en mutation.

La numérisation, l'internet des objets et les mégadonnées conduisent et aboutiront à la création de nouveaux modèles économiques ainsi qu'à des changements dans la chaîne d'approvisionnement. Les solutions numériques permettent une utilisation plus efficace des ressources et les produits peuvent être personnalisés à un degré encore impossible il y a à peine quelques années. Grâce aux plateformes en ligne, les consommateurs disposent d'un choix élargi et ont accès à des biens et des services de meilleure qualité à des prix plus avantageux.

La révolution numérique est une chance pour la société et non une menace. L'automatisation permettra de créer davantage d'emplois, qui seront plus productifs. La numérisation ainsi que l'automatisation et la robotisation façonneront l'avenir du travail. Cependant, si le passage au numérique ouvre de vastes perspectives, il pose aussi des défis, comme les nouvelles approches en matière de fiscalité ou la redéfinition de la place de l'être humain dans le processus de production.

De nombreuses études soulignent que la numérisation aura un impact énorme sur nos sociétés dans les décennies à venir. Ses conséquences exactes restent difficiles à évaluer, de même qu'il est difficile d'estimer la manière dont la société pourrait se préparer à ces changements.

La société numérique – De nombreux avantages et quelques défis: l'exemple estonien

Un environnement propice aux entreprises est un environnement favorable à la numérisation. L'Estonie, première économie européenne fondée sur les données et également première au classement en termes de taille du marché des données, offre à cet égard un excellent exemple. Les entreprises estoniennes peuvent être créées, enregistrées et gérées entièrement en ligne.

L'Estonie est la société numérique la plus avancée au monde. Le pays compte plus d'1,2 million de cartes d'identité électroniques actives. Cela représente près de 94 % des habitants. La plateforme d'identification numérique permet l'accès sécurisé de tous aux services en ligne de l'administration estonienne ainsi qu'à un grand nombre de services en ligne proposés par le secteur privé.

Les détenteurs estoniens d'un titre de résidence électronique peuvent effectuer la quasi-totalité des procédures administratives (à l'exception des mariages, des divorces et des achats de biens immobiliers) en ligne. Le vote, la déclaration fiscale et les prescriptions électroniques ne sont que quelques exemples des activités réalisées en ligne par la majorité des Estoniens.

La numérisation génère des économies de temps et d'argent et contribue à améliorer les procédures administratives. Selon les estimations, la signature numérique permet à elle seule à l'Estonie d'économiser 2 % de son PIB chaque année. Grâce à la fiscalité électronique, l'Estonie a l'un des meilleurs taux de recouvrement fiscal au monde. La participation électorale a augmenté du fait du vote en ligne. Plus de 30 % des électeurs ont voté en ligne au cours des dernières élections législatives de 2015.

L'une des clés de la réussite numérique de l'Estonie a été la décision stratégique prise par les responsables politiques de s'attacher en premier lieu à mettre en place une infrastructure centrale – appelée X-Road – afin de permettre un flux de données libre et fiable. X-Road est l'épine dorsale de l'Estonie. Elle permet l'interconnexion et le fonctionnement harmonieux de diverses bases de données des secteurs public et privé.

Afin de garantir la sécurité des transferts, toutes les données sortantes de X-Road sont numériquement signées et cryptées, et toutes les données entrantes sont authentifiées et consignées. Aujourd'hui, X-Road est également mise en œuvre à l'étranger, notamment en Finlande. Depuis juin 2017, il existe aussi un certain niveau d'échange de données entre les systèmes estonien et finlandais.

La cybersécurité, un élément indispensable à la réussite de la société numérique

Dans une société numérique, les incidents de cybersécurité ont de graves conséquences pour l'ensemble de la population et pour la démocratie. La forte dépendance à l'égard des services numériques comporte un risque de grave perturbation des systèmes financiers et bancaires et du fonctionnement des hôpitaux, de même qu'un risque de distorsions des résultats électoraux.

En 2007, l'Estonie a été la cible de cyberattaques massives. L'enseignement tiré de cette expérience est que pour pouvoir résister à ce genre d'attaque à l'avenir, la contribution de tous les niveaux est nécessaire: l'État, les entreprises et chaque citoyen.

La réaction du gouvernement aux attaques de 2007 – la diffusion d'informations en toute transparence sur la situation et ses conséquences – a renforcé la confiance de la société dans les services en ligne. Le gouvernement a également réussi à s'opposer à ces attaques grâce à une étroite collaboration avec les meilleurs spécialistes du secteur privé et du monde universitaire.

À l'heure actuelle, de nombreux responsables politiques considèrent toujours la cybersécurité comme une question purement technique. Afin de modifier cette approche, les conséquences politiques des processus techniques doivent être mieux interprétées et expliquées clairement au niveau politique. La cybersécurité requiert plus de débats au niveau stratégique et un certain courage politique.

Les défis sociétaux de la révolution numérique

Certains domaines de l'administration ayant été numérisés en Estonie au début du XXI^e siècle, une génération toujours plus nombreuse considère ces solutions comme des évidences et nourrit des attentes encore plus élevées pour l'avenir. Elles ont un rôle crucial à jouer dans la mise en place des politiques qui façonneront la société numérique de demain.

Les nouveaux modèles d'entreprise et les nouvelles technologies vont de pair avec un nouvel état d'esprit et de nouvelles complexités. La nouvelle réalité numérique requiert un cadre réglementaire équilibré, qui couvre des domaines tels que la responsabilité, l'obligation de rendre compte, l'intégrité et l'éthique sans faire obstacle à l'innovation. La mise en place d'une législation adéquate sur l'intelligence artificielle, dont l'impact sur la vie quotidienne est de plus en plus important, constitue un autre enjeu réglementaire à venir.

La confiance de la société dans les institutions chargées de la création et du maintien des services numériques est capitale pour le développement de la société numérique. Selon les sondages, les services en ligne en Estonie bénéficient d'une confiance sensiblement plus élevée que le gouvernement. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les services numériques sont perçus par la société comme à l'abri de toute influence négative par des facteurs humains.



L'Estonie a également réussi à créer un niveau inégalé de confiance et de coopération entre le secteur privé et le secteur public. De nombreuses solutions technologiques ayant jeté les bases des infrastructures durables et fiables de la société numérique et de l'administration en ligne sont le produit de partenariats public-privé. Par exemple, lorsque la fiscalité en ligne a été lancée, le gouvernement a décidé de recourir à des méthodes d'authentification utilisées par les banques. Cela aussi contribue à accroître la confiance de la société dans les solutions proposées, qui sont considérées comme le résultat d'efforts collectifs des secteurs public et privé.

La société numérique requiert également qu'une majorité importante de citoyens dispose d'un niveau de compétences numériques suffisant pour pouvoir utiliser les services électroniques librement et en toute indépendance. Cela exige un cadre approprié pour les programmes éducatifs et l'apprentissage tout au long de la vie.

Alors que les contenus générés pour les utilisateurs individuels sont de plus en plus personnalisés (notamment au moyen des médias sociaux), il convient de soulever la question de la liberté d'expression, de même que celle de la sécurité et de la durabilité de la démocratie. L'influence d'activités de communication parrainées par des pays tiers sur les élections et les référendums et leur incidence sur la démocratie doivent être combattues.

Le marché unique numérique: la voie à suivre

Franchir les frontières devrait renforcer la rentabilité, l'efficacité et l'accessibilité de la numérisation. L'Europe doit agir comme un espace de données unique pour faire face à la concurrence des autres acteurs mondiaux. Dans le contexte de la course à la compétitivité mondiale, l'UE ne pourra tirer parti des progrès technologiques qu'en veillant à la mise en place d'un marché unique numérique qui fonctionne.

Il convient d'accorder la priorité aux utilisateurs finaux – les entreprises et les citoyens – en leur proposant un accès aisé au marché intérieur, et d'éviter d'ajouter des barrières numériques aux frontières physiques. Les restrictions en matière de localisation des données découlent des barrières salariales du XXe siècle. La mise en place d'un espace numérique nécessite un changement d'état d'esprit ainsi qu'un autre type de règles.

La libre circulation des données devrait, dans un avenir proche, être assimilée à la cinquième liberté du marché unique (après la libre circulation des personnes et celles des marchandises, des capitaux et des services). Il s'avère de plus en plus nécessaire de réglementer l'accès aux données. Étant donné que l'avenir de services dépendra largement de l'accès en temps réel aux données provenant de différentes bases de données (du secteur privé comme du secteur public), il convient de prévoir un mécanisme permettant aux données de circuler entre le secteur privé et le secteur public de manière efficace et transparente. En Estonie, la coopération entre les secteurs public et privé, de même que la coopération internationale entre organismes publics (principalement avec la Finlande) sur ce sujet se développent dès à présent.



Il y a lieu d'élaborer un cadre réglementaire adéquat en faveur de l'innovation. Les nouvelles réglementations ne peuvent en aucun cas faire obstacle à l'innovation. Les solutions innovantes ayant généralement une longueur d'avance sur la réglementation en vigueur, il importe que les ajustements du cadre réglementaire n'empêchent pas la poursuite de l'innovation.

La qualité de la réglementation et un environnement réglementaire stable sont cités par les entreprises comme les exigences les plus importantes pour la mise en place d'un marché unique numérique. En outre, une approche européenne commune en matière de numérisation crée des effets d'échelle, permettant de saisir plus efficacement les possibilités qu'offre le numérique.

La présidence estonienne a défini, conjointement avec les prochaines présidences bulgare et autrichienne, un certain nombre de priorités dans le cadre de la stratégie pour un marché unique numérique. Comme l'a souligné l'Estonie, figurent parmi ces priorités la base juridique pour les investissements, le commerce électronique, la cybersécurité et la libre circulation des données.

À l'heure actuelle, la libre circulation des données entre États membres de l'UE reste entravée par de nombreux obstacles et notamment par les différentes réglementations en vigueur dans différents pays. Il est nécessaire d'établir des règles communes en matière de partage intergouvernemental des données. Les prestataires dans l'UE restent dans une large mesure fragmentés. Cela requiert un processus d'harmonisation qui ne pourra se faire qu'avec le soutien des pouvoirs publics. La poursuite du développement de l'infrastructure à large bande nécessitera des investissements tant publics que privés.

La question de la souveraineté numérique pourrait être traitée efficacement par la mise en place d'un système européen d'informatique en nuage. Même si une telle solution serait coûteuse, cette idée est considérée comme très utile et fiable. Cet aspect de la cybersécurité est également étroitement lié à la confidentialité et à l'intégrité des données.

La stratégie industrielle européenne doit également aborder les questions liées à la numérisation, le développement de la spécialisation intelligente et les programmes d'innovation et d'investissement. Elle devrait tenir compte des besoins des grands comme des petits États membres. L'objectif général devrait être de garantir la compétitivité de l'industrie européenne à long terme.



EU2017.EE



 EMPLOYERS
ESTONIAN EMPLOYERS' CONFEDERATION

Le présent document résume la discussion intitulée «Les avantages de la société numérique» qui s'est tenue à Tallinn, en Estonie, le 25 octobre 2017. La conférence était organisée conjointement par le groupe des employeurs du Comité économique et social européen, la Confédération estonienne des employeurs et la Chambre de commerce et d'industrie estonienne. Le séminaire a été ajouté au calendrier de la présidence estonienne du Conseil de l'UE.



Comité économique et social européen
Groupe des employeurs

À propos du groupe des employeurs

Le groupe des employeurs réunit des entrepreneurs et représentants d'associations d'entrepreneurs qui exercent leurs activités dans l'industrie, le commerce, les services et l'agriculture au sein des 28 États membres de l'Union européenne. Ses membres s'engagent à mettre leur expérience au service de la poursuite du projet européen.

Le Comité économique et social européen est la seule institution européenne où siègent des entrepreneurs et d'autres acteurs pleinement engagés dans la vie économique et sociale de leur pays. Il garantit que la voix des entreprises soit entendue au niveau européen.



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99 • 1040 Bruxelles • BELGIQUE
Responsable d'édition: unité "Visites et Publications" • EESC-2017-109-FR
www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.



FR

Print
QE-06-17-193-FR-C
ISBN 978-92-830-3861-0
doi:10.2864/74451

Online
QE-06-17-193-FR-N
ISBN 978-92-830-3859-7
doi:10.2864/241968